



Commune de
Saint Christophe du Ligneron

Envoyé en préfecture le 17/01/2023

Reçu en préfecture le 17/01/2023

Publié le

SLO

ID : 085-218502045-20230109-10_1_2023-DE

N° 10-1-2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf janvier à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en date du trois janvier, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RICHARDEAU, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Guillaume BOSSARD, Élisa GIRAUDEAU, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

Absents et excusés : Mme et MM. Daniel PROUX (pouvoir à Claudine CHARRIER), Florent DELCLOS, Erwan MAILLOT, Sébastien SEGRET (pouvoir à Jacques RIGALLEAU) et Annabelle MERLET.

Madame Natacha NAULEAU est élue secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**OBJET : TARIFS MUNICIPAUX : UTILISATION DES SALLES
POLYVALENTES, DROIT DE PLACE MARCHÉ, DROIT DE PLACE
MENSUEL OU OCCASIONNEL, CONCESSIONS ET CASES FUNÉRAIRES**

Monsieur Cyril CONTESSE, Adjoint en charge du dossier, propose à l'Assemblée une augmentation des tarifs municipaux en regard de l'inflation estimée à 5,9 % selon l'INSEE et à 7,2 % selon l'AMF-La Poste, pour l'année 2022.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs municipaux, à compter du 1^{er} Février 2023, comme suit :

☞ **Utilisation des salles polyvalentes**

☞ **ASSOCIATIONS LIGNERONNAISES**

Gratuité de la location des salles polyvalentes à toutes les associations ligneronnaises y compris de location de la vaisselle, de la chambre froide et du chauffage.

☞ **PARTICULIERS ET AUTRES ASSOCIATIONS**

- Sépultures : gratuité de la salle

| | Salle 1 - Grande Salle | Salle 2 - Petite Salle |
|-------------------|------------------------|------------------------|
| Vin d'honneur | 80,00 € | 46,00 € |
| Buffet ou Banquet | 186,00 € | 103,00 € |

☞ **AUTRES UTILISATEURS**

- Réunions diverses, d'intérêt local, professionnel, commercial, culturel, expositions, ventes, etc...

- Réunions politiques : gratuité de la salle en périodes électorales.

| | Salle 1 - Grande Salle | Salle 2 - Petite Salle |
|-------------------------------------|------------------------|------------------------|
| ½ journée ou soir | 63,00 € | 36,00 € |
| Journée | 115,00 € | 58,00 € |
| Banquet, Buffet, Exposition, Ventes | 195,00 € | 103,00 € |

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 17/01/2023

Reçu en préfecture le 17/01/2023

Publié le

SLO

ID : 085-218502045-20230109-10_1_2023-DE

UTILISATIONS DIVERSES

- * **Vaisselle et Lave-vaisselle** : 43,00 €
- * **Chambre Froide** : 39,00 €
- * **Sono** : Associations ligneronnaises : **gratuité**
Particuliers et autres : **56,00 € avec chèque caution de 500,00 €**
- * **Vidéoprojecteur** : Associations ligneronnaises : **gratuité avec chèque de caution de 500,00 €**
Particuliers et autres : **53,00 € avec chèque caution de 500,00 €**
- * **Chauffage** : 26,00 € Grande Salle et 16,00 € Petite Salle, du 15 Octobre au 30 Avril
- * **Ménage Entretien** : chèque caution de 50,00 €

☞ **Droit de place Marché** : 11,00 € par mois avec exonération les 3 premiers mois.

☞ **Droit de place** :

- mensuel (1 fois par semaine) : 19,00 €,
- occasionnel : 38,00 €.

☞ **Concessions dans le cimetière**

- 138,00 € pour une durée de 15 ans,
- 244,00 € pour une durée de 30 ans.

☞ **Cases funéraires dans le cimetière**

- 275,00 € (1 à 2 personnes) pour une durée de 10 ans
- 417,00 € (3 à 4 personnes) pour une durée de 10 ans
- 417,00 € (1 à 2 personnes) pour une durée de 15 ans
- 630,00 € (3 à 4 personnes) pour une durée de 15 ans
- 830,00 € (1 à 2 personnes) pour une durée de 30 ans
- 1 260,00 € (3 à 4 personnes) pour une durée de 30 ans

Fait et délibéré les jours, mois, et an ci-dessus,

Au Registre sont les signatures,

Publié le 16 Janvier 2023,

Pour extrait conforme.

Le Maire électroniquement par Thierry

Richardau
Date de signature : 17/01/2023
Qualité : Maire de Saint-Christophe
du Ligneron 85670

